

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 76 (1940)

Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *F. I. A. I.* — *S. P. R.* — VAUD : *Cotisations*. — *Carte de membre*. — *Bâtiments d'école rénovés*. — *Nécrologie*. — *Dans les sections* : Vevey. — GENÈVE : *U. I. P. G.* — MESSIEURS : *Convocation*. — *Défendons-nous*. — *U. I. P. G.* — DAMES : *Convocation*. — NEUCHATEL : *Assemblée des Délégués*. — *Mutations*. — *Chez nos sociétaires*. — *Nécrologie*. — *Un peu de statistique*. — DIVERS : *Le vade-mecum d'une bibliothécaire*. — *Don national*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : A.-M. SCHWAB : *De l'enseignement général à celui de la langue maternelle*. — R. HERCOD : *Comment la Finlande lutte pour la sobriété et contre l'ignorance*. — INFORMATIONS : *Groupes d'excursionnistes pour jeunes Suisses de l'étranger*. — *Instituteurs mobilisés*. — *Concours de la fondation « Pour l'Avenir »*. — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

F. I. A. I. — S. P. R.

Genève, le 28 décembre 1939.

*Au Secrétariat général de la Fédération internationale
des Associations d'Instituteurs,*

Paris.

Messieurs et chers collègues,

Depuis quatre mois, la guerre ensanglante à nouveau l'Europe et la jeunesse d'une génération va se trouver décimée, cette génération pour laquelle, nous, éducateurs, avions formé de si beaux espoirs. En cette fin d'année, nos pensées vont vers ceux qui, au sein de notre fédération, ont tant travaillé à l'édification d'une Europe meilleure, où aurait régné un esprit largement humain de compréhension internationale, vers ceux qui, particulièrement, souffrent aujourd'hui de voir leur patrie anéantie, leur œuvre détruite, éducateurs d'Autriche, de Tchécoslovaquie, de Pologne. Combien ardents sont nos vœux pour que les nations opprimées puissent renaître et reprendre le travail pour la paix.

Notre sympathie va ensuite à nos collègues de France et d'Angleterre ; beaucoup sont sous les armes, tous vivent des moments difficiles, qu'ils défendent le sol du pays ou que, dans des conditions malaisées, continuent leur enseignement. Nous leur souhaitons tout le courage nécessaire pour traverser un temps si lourd d'épreuves et de souffrances imméritées.

Et malgré les malheurs présents, nous voulons penser à l'avenir. « Préparer la paix par la coopération des peuples », disent nos statuts ;

même aujourd'hui, cela doit rester notre but ; nous ne voulons pas croire que les principes de probité dans la morale internationale, principes pour lesquels nous avons toujours combattu, soient définitivement abolis. Nous avons, au contraire, la certitude que les forces d'asservissement et d'avilissement de l'esprit seront vaincues et qu'une paix mûrement préparée ouvrira à notre continent aujourd'hui déchiré une ère nouvelle.

C'est pourquoi, nous gardons notre confiance dans la F. I. A. I. et dans les principes qui ont inspiré son action ; au nom des instituteurs de la Suisse romande, nous vous adressons un témoignage d'affectionnée sympathie et nos vœux les plus fervents pour que 1940 voie luire l'aube d'une paix durable, basée sur l'idée de justice entre les nations et de dignité de la personne humaine.

Au nom du comité central S. P. R.

(signé) G. WILLEMIN, président.

Réponse de la F. I. A. I.

Paris, le 4 janvier 1940.

Cher Collègue et Ami,

Votre lettre du 28 décembre nous donne une grande joie. Au message que nous vous avions adressé au début d'octobre, elle nous apporte la réponse que nous attendions.

Nous étions sûrs que nos collègues de la Suisse romande étaient en plein accord avec nous pour la défense des principes sur lesquels nous avons fondé l'existence et l'activité de la Fédération internationale des Associations d'Instituteurs.

Veuillez être notre interprète auprès des collègues de la Suisse romande, en les assurant de notre reconnaissance et de notre amitié.

(signé) G. LAPIERRE.

VAUD

COTISATIONS S. P. V. 1940.

La cotisation de 1940 a été fixée à 20 fr. par l'assemblée générale du 11 février.

Dans le présent *Bulletin* est encarté un formulaire de chèque postal que vous utiliserez pour le paiement de votre cotisation. Vous vous épargnerez du temps, des frais, et vous simplifierez la tâche du caissier qui, dans l'éventualité d'une *mobilisation prochaine*, vous serait très reconnaissant si vous effectuiez **tout de suite votre versement**. Merci !

Le caissier : CH. GONTHIER.

CARTE DE MEMBRE

Gardez celle de 1939, laquelle ne sera pas remplacée en 1940. Au reçu de votre cotisation, il vous sera expédié un « papillon » à coller en première page.

Le caissier.

BATIMENTS D'ÉCOLE RÉNOVÉS

Construit il y a exactement un siècle, le collège de *Démoret* a été, l'automne dernier, entièrement transformé et amélioré. Grâce à de larges baies ouvertes dans les murs, la salle d'école est devenue claire et gaie. On a construit un vestibule avec porche pour donner accès au préau. La salle de couture, elle aussi, a été entièrement restaurée ; l'appartement de l'instituteur agrandi et doté d'une chambre de bains. Intérieurement, les travaux de restauration sont également une réussite parfaite. Les travaux de rénovation, y compris le mobilier des deux salles, ont coûté 18 000 fr. *Démoret* possède aujourd'hui un bâtiment d'école accueillant et très confortable.

A *Puidoux-Village* aussi, le collège fut agrandi, modernisé et entièrement rénové. A la cérémonie d'inauguration, qui eut lieu au début de décembre, M. le conseiller d'Etat Perret se plut à souligner l'immense effort financier fourni par la commune de *Puidoux* qui, en moins de 30 ans, a inauguré quatre collèges neufs.

Tant à *Puidoux* qu'à *Démoret*, les représentants de l'Etat se sont déclarés enchantés des heureuses transformations apportées aux bâtiments scolaires.

ED. B.

NÉCROLOGIE

† **Suzanne Jaccard.** — Mlle Jaccard, née en 1865, avait débuté dans l'enseignement par des remplacements à *Servion*, *Payerne* et à *St-Sulpice*. Elle fut ensuite institutrice à *Crissier*, puis à *Lausanne*. Elle prit sa retraite en 1922, après 35 années d'enseignement intelligent et fécond. Notre collègue fut une remarquable éducatrice, solidement cultivée, extrêmement bienveillante, ouverte à toutes les choses du cœur et de l'esprit.

Nous prions sa famille d'agréer nos sentiments de vive sympathie.

ED. B.

DANS LES SECTIONS

Vevey. — *Cours de droit civil.* — Le Cours de droit civil que la Société de travaux manuels organisait pour les samedis 10 et 17 ct., n'a pas eu lieu... la plupart des membres du corps enseignant que le sujet traité intéressait n'ayant pas pris la précaution de s'annoncer au préalable à M. Chappuis, président.

Ce cours aura lieu les vendredis 23 février et 1^{er} mars prochains, à 17 h., à l'Ecole des Filles, rue du Clos.

Prière instante de s'inscrire sans tarder auprès de M. *Hurlimann*, directeur des Ecoles, Vevey.

GENÈVE**U. I. P. G. — MESSIEURS
CONVOCATION**

Les membres de l'U.I.P.G. (section des Messieurs) sont convoqués en **Assemblée administrative ordinaire**
*pour le jeudi 22 février 1940 à 15 heures précises en l'Hôtel de l'Arquebuse,
 rue du Stand 36 (salle des Combourgeois).*

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Rapport du Président.
3. Rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes.
4. Fixation de la cotisation pour 1940.
5. Election : *a) du président ;
 b) des deux vice-présidents ;
 c) de huit membres du Comité.*
6. Désignation de trois vérificateurs de comptes, des délégués à la S.P.R., des délégués à la Fédération des fonctionnaires et des représentants de l'U.I.P.G. auprès de différentes sociétés.
7. Désignation des représentants de l'U.I.P.G. dans les commissions de nominations.

N.-B. — L'assemblée est obligatoire pour les membres actifs ; une amende de deux francs est infligée aux membres qui n'ont pas présenté, par écrit, une excuse reconnue valable par le comité. (Statuts : art. 8).

L'assemblée sera précédée d'un repas facultatif en l'honneur de nos collègues Pâquin, Baud et Perret qui viennent de prendre leur retraite. Il aura lieu le *jeudi 22 février à midi*
à la Taverne de l'Arquebuse (36, rue du Stand).

Pour les détails, voir la convocation personnelle. *Le Comité.*

**DÉFENDONS-NOUS
A propos de la C. I. A.**

— Pour nous autres retraités, le mieux est de nous faire aussi petits que possible, de nous laisser ignorer et de disparaître rapidement, nous disait un vieil instituteur qui a consacré une large part de sa vie à notre école, qui participe encore activement à la vie de notre Union... et qui a pris, il y a quelque temps déjà, une retraite bien méritée.

Triste époque, n'est-ce pas, que celle où des retraités peuvent avoir l'impression qu'ils sont de trop.

« Honneur et remerciements... » écrit la presse quand elle relate une prise de retraite... Honneur et remerciements. Que les formes sont belles !

Ne pensez-vous pas qu'il est grand temps que nous nous défendions énergiquement, que nous tentions de « revaloriser » devant l'opinion publique, une profession qui mérite le respect et l'estime de tous les citoyens ?

G. P.

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

N'oubliez pas l'**Assemblée générale administrative, jeudi 22 février, à 15 h., salle des Fêtes du Buffet de la Gare**. L'ordre du jour a été communiqué à chaque collègue par une circulaire.

Le Comité.

NEUCHATEL ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Selon décision du Comité central, l'Assemblée des délégués aura lieu le *samedi 16 mars*, à 14 h. 15, à Neuchâtel. Ordre du jour, à plus tard.

Les présidents de section sont priés de faire procéder à la nomination des délégués, conformément à l'article 23 des Statuts.

J.-ED. M.

MUTATIONS

Lorsqu'un membre change de district, sa fiche doit être adressée immédiatement au président de la section où l'intéressé transfère son domicile.

En outre, tout changement de localité doit être annoncé au correspondant du *Bulletin* afin que l'envoi de notre publication puisse suivre l'abonné.

J.-ED. M.

CHEZ NOS SOCIÉTAIRES

Neuchâtel. — *M. Paul Perret*, instituteur au collège de Serrières, a été admis récemment dans la section du district de Neuchâtel. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

La Chaux-de-Fonds. — Au cours de la séance de Noël que la section de La Chaux-de-Fonds organise avec un programme de choix, *M. Gaston Schelling*, directeur des écoles primaires, a adressé d'aimables paroles à *M. Julien Kormann*, instituteur, à l'occasion de sa 25^e année d'enseignement.

Nos félicitations cordiales à notre sympathique collègue.

J.-ED. M.

NÉCROLOGIE

† **Lucie Kramer.** — Mercredi 7 février, on a rendu les derniers devoirs à *Mlle Lucie Kramer*, institutrice retraitée, qui, pendant 30 ans, enseigna dans les classes d'Auvernier.

La défunte, âgée de 79 ans, avait pris sa retraite en 1911.

† **Emma Jeanneret.** — Une autre de nos collègues, Mlle Emma Jeanneret, retraitée depuis 1924, s'est éteinte, le mardi 16 janvier, après quelques jours de maladie.

Après un long séjour à l'étranger, Mlle Jeanneret revint au pays, et la commune des Eplatures, alors distincte de celle de La Chaux-de-Fonds, lui confia la direction d'une classe au collège du Crêt-du-Locle, où elle accomplit toute sa carrière pédagogique. J.-ED. M.

UN PEU DE STATISTIQUE

Le nombre des membres actifs de la S. P. N. s'élevait à 395, au 1^{er} janvier 1940 contre 398 au 1^{er} janvier 1939.

Les membres auxiliaires sont au nombre de 57, répartis comme suit : *Neuchâtel*, 22 ; *Le Locle*, 19 ; *La Chaux-de-Fonds*, 14 ; *Boudry*, 2.

La section de Neuchâtel possède l'effectif le plus nombreux, soit 88 membres.

Rappelons aussi les noms de nos membres d'honneur : Mlle Marie Huguenin, MM. Auguste Aubert, Jules Decreuze, Edouard Ducommun, Henri Favre, conseiller communal, au Locle, H.-L. Gédet, Vital Huguenin, Georges Stroele et J.-Ed. Matthey.

* * *

En nous reportant 25 ans en arrière, soit à 1916, nous constatons que le nombre des classes atteignait cette année-là le chiffre de 581, avec 21 339 élèves.

En 1938, le nombre des postes était de 403, avec 10 274 élèves. Nous laissons à nos collègues la peine d'établir le pourcentage des diminutions.

* * *

Exception faite pour trois localités qui ont dû prendre des mesures exceptionnelles de prophylaxie, le nombre des demi-journées d'école a varié, en 1938, entre 401 et 427 (Les Brenets).

La moyenne des absences par élève est comprise entre 11 et 47 demi-journées (La Côte-aux-Fées).

* * *

La dépense moyenne par élève pour les fournitures scolaires s'est élevée à 5 fr. 95.

Plusieurs localités sont sensiblement en dessous de cette somme ; notons entre autres : Brot-Dessous (2,66), Gorgier (3,02), Coffrane (3,66).

Une économie de 11 360 fr. 83 a été réalisée sur les prévisions budgétaires pour 1938. A ce propos, le rapport de l'Inspectorat du matériel scolaire s'exprime comme suit : « La diminution constante du nombre des élèves de nos classes, un certain nombre d'achats avantageux, ainsi que l'habitude prise un peu partout de veiller à l'utilisation du matériel et de ne commander que les fournitures absolument indispensables aux besoins de l'école, permettent d'expliquer l'économie importante réalisée sur ce poste du budget ».

J.-ED. M.

DIVERS LE VADE-MECUM D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE
(Suite)

» Personne n'a honte d'avouer son goût pour les romans policiers ou d'aventures. Le goût de l'action, de l'énergie, de la force, de l'intelligence n'a rien qui puisse être déshonorant... Beaucoup de lecteurs apprécient les romans- idées : les *Misérables*, *Notre-Dame de Paris*, la *Loi des Riches* de Rostand sont très demandés. Tous les romans de J. London ont de même beaucoup de succès, et parmi ceux-ci, c'est le *Tourbillon* et la *Vallée de la Lune* qui ont recueilli le plus de suffrages. Pearl Buck, S. Lagerlöf, Carlisle, Bojer, Galsworthy, Duhamel, Martin du Gard, R. Rolland, Wells, sont très aimés...

» Il y a bien des maris qui trouvent que leur femme consacre à la lecture un temps précieux qu'elle devrait donner au ménage et à la famille. Ceux-là approuvent vivement les livres qui dépeignent les échecs essuyés par les femmes qui ont voulu s'émanciper...

» Les livres traitant de questions d'actualité obtiennent toujours un succès considérable. Les réactions se produisent spontanément, une conversation générale ne tarde pas à s'engager entre les lecteurs, ainsi il est aisément de choisir dans ce domaine des livres dont la lecture plaise...

» Mais le but de la bibliothèque n'est pas encore atteint lorsqu'elle a procuré aux lecteurs un agréable délassement ; il faut qu'elle continue et améliore leur instruction et leur éducation. Mais la plupart d'entre eux n'y tiennent pas nécessairement ; ils sont satisfaits de ce qu'ils savent et de ce qu'ils sont. Alors comment éveiller dans leur conscience le désir et la volonté de se développer, l'élan vers la vérité, le besoin de connaître et de se connaître ? Lorsque ce désir, ce besoin, cette volonté sont réveillés, le travail est fait. Pascal n'a-t-il pas dit : — Tu ne me chercherais pas si tu m'avais trouvé !

» Tout est dans le lecteur, tout est par le lecteur. Il faut lui aider à se découvrir lui-même. La personne qui aime les romans sentimentaux sera amenée peu à peu à lire des romans plus profonds et plus vrais sur l'amour et le mariage ; ici se placent les œuvres de M. Carlisle, de S. Lagerlöf, de P. Buck, de J. Duncan, de C. Sheridan, d'A. Munthe, etc., etc.

» Pour ennobrir l'amour de l'action, du mouvement, de la force, voici les livres de voyages de Mme David-Neel, de Blanchod, de W. Sonbrook, de F. du Croisset, de Johnson, etc., qui font connaître d'autres parties du globe terrestre, d'autres races, d'autres coutumes, d'autres religions, d'autres mentalités, tout en restant le récit d'aventures qui saisissent le lecteur...

» Un obstacle sérieux dans ce travail d'éducation et d'instruction, c'est le manque de livres de vulgarisation scientifique appropriée.

Les livres des savants sont d'un niveau intellectuel beaucoup trop élevé et d'un type trop abstrait. Quant aux manuels et ouvrages des collections de vulgarisation scientifique, ils sont si secs qu'ils lassent et tuent chez le lecteur tout désir d'apprendre. Il faudrait des livres scientifiques où les sujets soient présentés d'une façon concrète, inductive, simple, pittoresque, surtout très vivante, émotionnelle et réaliste. Chaque livre de vulgarisation devrait être aussi attrayant qu'un roman d'amour et d'aventures.

» Enfin les lecteurs se passionnent pour les questions sociales. Le *Peuple de l'Abîme*, les *Mémoires d'un Buveur*, *Dante n'avait rien vu*, *Paradis américain*, *Je suis un évadé*, etc., sont continuellement en lecture.

» La méthode à suivre pour enrichir l'âme et l'esprit des lecteurs et élever leur conscience est d'un maniement très délicat. Il faut beaucoup d'intuition et de sens psychologique, de la tolérance, et le respect de la liberté qu'a chaque individu de se gouverner lui-même. En effet, l'être humain ne peut supporter l'autorité extérieure, la domination quelle qu'elle soit. C'est lui qui veut penser, faire des plans, agir, prendre des décisions, construire. Cette compréhension de l'âme du lecteur donnera au bibliothécaire les moyens de savoir ce qu'il désire, ce qu'il lui faut pour développer et ennobrir ses facultés...

Extraits très succincts du rapport de Mlle Clerc.

L. Cz.

DON NATIONAL



Il n'est pas nécessaire de recommander au corps enseignant l'œuvre du *Don National* : on n'a jamais fait vainement appel à son dévouement et il montre toujours l'exemple dans la pratique de la charité.

Toutefois, ce qu'on lui demande encore c'est de consacrer en classe quelques instants pour faire connaître, sous forme de causeries aux élèves, l'action déployée au point de vue social par le *Don National* et la *Croix-Rouge suisse*.

Toute documentation à cet effet peut être demandée au *Bureau central des œuvres sociales de l'Armée*, *Monbijoustrasse 6, Berne*.

COLLÈGUES ! Servez-vous de préférence chez ceux qui par la publicité soutiennent votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL À CELUI DE LA LANGUE MATERNELLE

L'*Annuaire de l'Instruction publique* de 1939 publie une étude de M. Aubert, inspecteur à Lausanne. On y lit le principe suivant : « Il n'y a pas de cloison étanche entre l'enseignement général et l'enseignement du français et pas davantage entre les diverses disciplines du français ».

Nous nous proposons de montrer une application de ce principe très important. Dans une classe du degré supérieur, le programme d'histoire — quelque peu retardé par la mobilisation — nous amène ces jours à l'étude de la Révolution française. Jusqu'à épuisement du sujet, les leçons-savoir, géographie notamment, sont abandonnées. Les séances d'histoire ont lieu le matin ; les leçons de français dans l'après-midi. L'étude de la Révolution française comporte plusieurs leçons auxquelles on peut toujours rattacher l'enseignement du français. Nous nous attacherons spécialement à la première de ces leçons et signalerons simplement, pour les autres, quelques exercices de français.

Histoire. — *L'ancien régime et les causes de la Révolution française* (texte N° 251, p. 199, Manuel à l'usage des cl. prim. sup. vaud.).

Français. — 1. *Vocabulaire* : a) étude de mots : vice, abus, absolutisme, despotisme, arbitraire, vexatoire, vénalité, clergé régulier, séculier, censure, privilège, révoquer, décréter, contribuable, révolution, droits féodaux.

b) famille : abus.

2. *Construction de phrases ou associations* diverses (oral et écrit).

Travail d'élève :

L'abus de l'alcool conduit à la ruine.

Louis XIV révoqua l'Edit de Nantes en 1685.

Louis XIV gouvernait arbitrairement.

Un nouveau *décret* interdit aux skieurs genevois d'aller en Savoie.

Le *contribuable* paye ses impôts en rechignant.

Les lettres de France ou d'Allemagne sont soumises à la *censure*.

3. *Grammaire—conjugaisons.*

Avec sujet, compléments, différentes formes, différents temps, conj. : *décréter, abuser, censurer*.

Phrase d'élève : « Le Conseil fédéral décrète, dans sa séance de ce matin, que tous les jeunes gens doivent pratiquer la gymnastique ».

4. *Lecture.*

Texte : *La fin d'un grand règne*, p. 102, Lectures, degré sup.

a) Lecture silencieuse, en classe ou à la maison.

- b) Etude des mots inconnus (recherches au dictionnaire).
- c) Réponse, en phrases correctes et sans fautes d'orthographe, au questionnaire suivant :
- 1^o Dans la première phrase, quels sont les sentiments : a) du roi pour son peuple ? b) du peuple pour son roi ?
- 2^o Pourquoi la culture des terres est-elle abandonnée ? la campagne se dépeuple-t-elle ?
- 3^o Quelles sont « les forces réelles » détruites par le roi ?
- 4^o Citez la phrase où l'on fait allusion aux lourds impôts.
- 5^o A qui pensez-vous en lisant la dernière ligne du premier paragraphe ?
- 6^o De quels sentiments est animé le peuple ? (dernier paragraphe).
5. Pour couronner le tout, une petite *causerie-compte rendu* sous le titre : « L'ancien régime et les causes de la Révolution française ». Emploi obligatoire de dix mots, par exemple, du vocabulaire étudié. Nous jugeons et discutons, maître et élèves :
- a) de l'emploi correct ou non de ces mots dans des phrases claires ;
 - b) de la prononciation : netteté, articulation, sûreté ;
 - c) de l'ordonnance des idées et de leur choix (en notant les oubli importants) ;
 - d) de la recherche personnelle.

Les « conférenciers » peuvent consulter leurs notes, mais ne doivent pas les lire, sauf citations éventuelles ; l'apport d'images, croquis, brèves lectures, est favorablement apprécié. C'est là un excellent exercice, difficile, mais utile et intéressant.

Remplaçant la récitation des leçons orale ou écrite, cet exercice oblige l'élève à faire un plan, à surveiller son langage, à employer certains mots correctement et, éventuellement, à se défendre, lors de la critique. Quant aux auditeurs, nous avons remarqué que leur attention est en éveil et qu'ils interviennent volontiers dans la discussion. Pour les uns et les autres, apprendre surtout à *s'exprimer* (oralement) et à juger.

6. Enfin, nous avons pris plaisir à lire quelques pages amusantes et intéressantes dans « La Fontaine et ses fables », de Taine, et à montrer comment le fabuliste dépeint quelques personnages de son temps, sous le portrait d'animaux. La relation entre notre sujet — ancien régime et causes de la Révolution française — et l'analyse, d'après Taine, de quelques personnages de La Fontaine, est-elle bien établie ? Rappelons que La Fontaine a observé avec finesse, malice et sagacité les travers des hommes de son siècle ; mais, par l'effet de « cet esprit qui est le fond même de la race et reparaît à chaque siècle » (Taine), il a su voir sous les personnages de l'ancien régime l'homme de tous les temps.

... « Voyez plutôt ce grand seigneur valétudinaire, la tête « emmanchée d'un long cou » qui, près de la rivière, promène sur ses longues jambes son long corps étique. Distrait, ennuyé, mélancolique, on dirait qu'il prend l'air par ordonnance du médecin.

Son dîner est servi.

*Mais il crut mieux faire d'attendre
Qu'il eût un peu plus d'appétit ;
Il vivait de régime, et mangeait à ses heures.*

Il n'a qu'à prendre. Mais jamais viande de vilain.

*Moi ! des tanches ! dit-il, moi, héron, que je fasse
Une si pauvre chère ! Eh ! pour qui me prend-on ?
La tanche rebutée, il trouva du goujon.
Du goujon ! c'est bien là le dîner d'un héron !
J'ouvrirais pour si peu le bec ! Aux dieux ne plaise !*

Ces lignes parlent si bien aux élèves qu'il n'est pas nécessaire de les expliquer beaucoup. La fable « Le héron » prendra tout son sens ; elle sera lue, mimée, récitée, au grand plaisir des enfants et du maître.

Voici « l'hypocrite de religion », le chat.

« Il est velouté, marqueté, longue queue, une humble contenance, un modeste regard, et pourtant l'œil luisant. » La fourmi a « un rôle de ménagère ». « Sèche, maigre, vêtue de noir, la taille mince et serrée, toujours prête avec ses six pattes à courir et à saisir, elle est économique, disciplinée, diligente, infatigable. »

Ces portraits vivants — il en est d'autres — seront très certainement l'occasion d'intéressants exercices de composition. Et cette séance littéraire se terminera par quelques mots sur La Fontaine.

Nous sommes au terme de ce travail. Parti de l'histoire, idée pivot, nous avons étudié des mots, deux ou trois verbes, construit des phrases, lu, passablement parlé, récité. Comme notre propos n'est pas d'étudier les relations de ce sujet avec d'autres branches d'enseignement l'instruction civique notamment, il nous a suffi, sans nulle prétention d'ailleurs, d'éclairer le principe qui veut un enseignement du français non émietté et cohérent.

Nous signalons enfin quelques textes et exercices de français pour d'autres leçons.

Etude fouillée : Œuvre de l'Assemblée nationale constituante, de A. Sorel.

Lectures : Prise de la Bastille, Lect. degré sup. ; Le 10 août 1792 (voir feuillets de l'émission scolaire sur ce sujet), avec entretiens et comptes rendus ; Mirabeau orateur, V. Hugo.

Vocabulaire : tiré de ces textes. Famille de : loi.

Dictées : Premier et dernier textes.

A.-M. SCHWAB.

**COMMENT LA FINLANDE LUTTE POUR LA SOBRIÉTÉ
ET CONTRE L'IGNORANCE (Suite)**

Le grand artisan de cette œuvre, Uno Cygnaeus, nous touche de près, nous Suisses, car il était un disciple ardent de notre Pestalozzi, qu'il considérait comme le modèle auquel il fallait regarder. Lorsque, en 1863, la création d'une école normale à Jyväskylä — à plusieurs reprises bombardée ces derniers jours — fut décidée et que Cygnaeus en prit la direction, il envoya en Suisse, à l'école normale de Wettingen (Argovie), plusieurs des futurs maîtres de l'école. La *Nouvelle Gazette de Zurich* vient justement de rappeler dans un intéressant article les rapports noués alors entre l'école suisse et l'école finnoise.

L'effort pédagogique de la Finlande se poursuivit au XIX^e siècle malgré d'innombrables difficultés. Il y avait la querelle des langues : le suédois, langue maternelle de dix pour cent des Finlandais, s'était taillé la part du lion dans l'enseignement supérieur et secondaire et ses partisans voyaient parfois de mauvais œil le développement de l'enseignement primaire en langue finnoise. Mais les Russes surtout suscitaient mille obstacles : toute loi votée par la Diète finnoise devait être ratifiée par le tsar russe, ce qui rendit impossible une loi sur la scolarité obligatoire. Mais le peuple comprenait si bien l'importance de l'instruction que les familles envoyoyaient volontairement leurs enfants à l'école. Cet afflux d'élèves nécessitait des frais : classes et maîtres nouveaux. L'autorité supérieure russe réduisait impitoyablement les crédits scolaires votés par la Diète ou le gouvernement finnois. Le patriotisme de citoyens fortunés y suppléa et le contraste était frappant entre la culture finnoise et l'ignorance du voisin russe.

Lorsque la Finlande eut recouvré son indépendance en 1917 et vaincu le soulèvement bolcheviste de 1918, elle put de toute son énergie rattraper le temps perdu, car elle avait la noble ambition d'occuper une place honorable dans la grande famille des peuples libres dans laquelle elle était entrée.

Les progrès accomplis en vingt ans dans l'ordre politique et économique sont prodigieux ; l'effort éducatif et culturel ne l'est pas moins. L'éducation de la nation contre l'alcool reste à l'ordre du jour, car la Finlande ne se sent pas satisfaite encore des progrès accomplis et entend se débarrasser entièrement de l'alcoolisme. Après avoir fait, de 1919 à 1932, une expérience de la prohibition de l'eau-de-vie, du vin et de la bière forte, expérience qui n'a pas donné les résultats espérés, elle a repris l'œuvre éducative dans laquelle l'école joue un rôle de premier plan. Un enseignement antialcoolique est donné à l'école normale et dans l'établissement spécial — annexé à l'université — qui forme les professeurs de culture physique.

En outre, les maîtres, chargés d'inculquer à leurs élèves des notions antialcooliques, sont tenus au courant par les cours qu'organise chaque année, avec l'appui très large de l'Etat, la société finnoise des instituteurs abstinents qui, avec ses 4000 membres, groupe une partie importante du corps enseignant primaire (près d'un tiers si j'interprète exactement l'*Annuaire statistique de la Finlande* que j'ai sous les yeux) De plus l'Etat a confié aux instituteurs qui s'y sentent appelés la direction des sociétés d'abstinence pour enfants, dites de l'Espoir, à la prospérité desquelles il attache une grande importance. En même temps il a décidé que les instituteurs seraient rémunérés pour cette tâche nouvelle et a inscrit au budget une somme de près de 2 millions de marks, environ 200 000 francs suisses, dans ce but.

Chaque année l'Ecole s'associe à la *semaine antialcoolique* organisée dans tout le pays. Celle de 1939 avait commencé à la fin de novembre lorsqu'elle fut brutalement interrompue par les bombes russes. Chaque année aussi plus de 150 000 enfants participent à un concours antialcoolique organisé par la société des instituteurs.

Et l'enseignement en général ? Il a été complètement réorganisé selon les vues d'un grand pédagogue, directeur général de l'enseignement, le professeur Soininen que nous avons eu le privilège d'avoir à Lausanne en 1921, alors qu'il était délégué du gouvernement finnois au Congrès international contre l'alcoolisme. Impossible d'entrer ici dans les détails. L'idée maîtresse de la réforme, c'est que l'école doit préparer à la vie, à la vie pratique, par conséquent une grande importance a été attachée à l'enseignement proportionnel qui, sous le régime russe, existait à peine. Inutile de dire que la scolarité obligatoire est scrupuleusement observée quoique l'éparpillement des habitations, souvent perdues dans la forêt, rende l'application difficile et onéreuse pour l'Etat : nous connaissons ce problème dans quelques vallées de nos Alpes.

Quelques chiffres montreront le développement extraordinaire de l'enseignement public. En 1917, 199 016 élèves des écoles primaires et 491 832 en 1938. Pour l'école secondaire, les chiffres sont 26 233 en 1917, 52 296 en 1938. Les écoles d'agriculture comptaient en 1917 1806 élèves, 3655 en 1937. L'effectif des écoles des arts et métiers a presque triplé en vingt ans, passant de 593 à 1463.

L'Etat étend sa sollicitude à tout ce qu'entreprend l'initiative privée dans le domaine de l'éducation et n'est pas avare de ses subsides, qu'il s'agisse des universités populaires, des instituts ouvriers, ou de ce que l'on appelle les « Cercles d'études » qui réunissent pour des cours ou de fécondes discussions des jeunes gens éveillés, avides d'apprendre, mais qui sont hors d'état de poursuivre des études régulières. L'Etat finnois également encourage l'organisation des conférences éducatives, suivant en cela l'exemple de la Suède. De cette façon, de petites localités, très

loin de la capitale, ont parfois le privilège du contact personnel avec les maîtres les plus éminents de l'Université d'Helsinki.

Un mot encore sur le développement des écoles normales, depuis la fondation de celle de Jyväskylä en 1863. Elles sont maintenant au nombre de huit (6 de langue finnoise, 2 de langue suédoise), plus 4 pour les écoles primaires élémentaires. Pour couronner l'édifice, l'école mère de Jyväskylä a été transformée en une Académie pédagogique avec 22 maîtres et chargés de cours et 129 élèves (en 1937).

On sait que la Finlande, qui s'apprêtait à recevoir avec une hospitalité magnifique les Jeux Olympiques cet été, est le pays par excellence du sport. Car, pour qu'un petit pays puisse produire tant de grands champions, objets du culte respectueux de notre jeunesse, il faut que, depuis de longues années, toute la jeunesse se soit adonnée au sport, ce qui permet une sélection. Il faut aussi que l'Etat intervienne en formant des professeurs de culture physique, aussi honorés en Finlande que le maître d'arithmétique ou de géographie. Il faut aussi qu'il place des terrains de jeux et d'exercices, des stades, à la disposition des jeunes sportifs. En 1917, la Finlande comptait 100 emplacements aménagés ; en 1937 : 500 et le nombre des membres de clubs athlétiques a passé de 53 449 à 261 505.

Ces quelques développements aideront peut-être à comprendre comment le Finlandais réalise l'idéal antique de la « *mens sana in corpore sano* » et pourquoi, animé d'un ardent patriotisme, il lutte victorieusement contre un adversaire dont il attend la destruction de tout ce qui lui est cher : sa liberté, sa culture, sa foi religieuse. R. HERCQD.

INFORMATIONS GROUPES D'EXCURSIONNISTES POUR JEUNES SUISSES DE L'ÉTRANGER

L'an dernier, les groupes d'excursionnistes destinés aux jeunes Suisses de l'étranger ont remporté un succès inespéré. Ils étaient organisés par le secrétariat général de *Pro Juventute* et l'Œuvre des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique.

Malgré la gravité de l'heure, nous avons prévu pour l'été prochain de nouveaux groupes d'excursionnistes qui feront connaître à nos frères de l'étranger une nouvelle partie de leur pays. Nous avons fait savoir aux participants de l'an dernier que, si la chose était possible, une nouvelle série de groupes serait organisée du 21 juillet au 3 août 1940. Nous ferons connaître au moment opportun toutes précisions relatives aux itinéraires et inscriptions.

INSTITUTEURS MOBILISÉS (France)

Au cours du Conseil supérieur de l'Instruction publique, M. Yvon Delbos, ministre de l'Education nationale, a fait connaître qu'actuelle-

ment 5000 professeurs et 30 000 instituteurs de l'enseignement public sont mobilisés aux armées.

CONCOURS DE LA FONDATION « POUR L'AVENIR »

« Pour l'Avenir », Fondation pour la Justice sociale dans l'éducation a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par des aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématûrement un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

De par ses statuts la Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement doués. Le Comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander à M. R. Ehrat, secrétaire, 34, Ch. de l'Etang, Châtelaine.

Les demandes qui ne seraient pas présentées dans les formes ci-dessus ne pourront pas être prises en considération, non plus que celles qui seraient adressées après la clôture de l'inscription, laquelle est fixée au dernier jour de mois de février.

Le Comité de la Fondation.

TEXTES LITTÉRAIRES LE FEU DE POSITION

Les couleurs.

...Je ne connais rien d'aussi solitaire, d'aussi désespéré que le feu de position du mat arrière d'un vapeur. Nul besoin de le regarder pour le voir. Il usurpe une place disproportionnée. Sa clarté obsède. Livide, brutal, néanmoins indigent, il frappe d'une lueur fixe toutes les parties avant du navire. Porte-t-on la vue ailleurs, il blesse le coin de l'œil. Si la nuit est pure, il trace à travers les constellations son orbite anguleuse, les courbes saccadées que lui communiquent les mouvements de l'eau. Si le ciel est couvert, il semble, contre les nuages, un falot qu'un homme ivre promènerait au bout d'une perche.

Son éclat dessine en noir la haute colonne de la cheminée ; elle balance en avant de lui, raidie entre ses huit haubans d'acier, et frotte son architecture babylonienne sur les noires mousselines du ciel. La fumée qui jaillit, le jour, de ce beau moule cylindrique avec le veloutement d'un pelage de chat, s'en évade, la nuit, sous l'œil blanc du feu de position, comme une souillure muette et triste.

Sur un cargo. N. R. F.

J. R. BLOCH.

LES BOUTIQUES

Les couleurs.

Il y a un chaudronnier en train de taper sur du beau cuivre rouge, que le marteau marque comme une croupe de jument pommelée et qui fait « dzine, dzine », sur le carreau ; chaque coup me fait froncer la peau et cligner des yeux.

Puis c'est la boutique d'Arnaud, le cordonnier, avec sa botte verte pour enseigne, une grande botte cambrée, qui a un éperon et un gland d'or ; à la vitrine s'étalent des bottines de satin bleu, de soie rose, couleur de prune, avec des nœuds comme des bouquets, et qui ont l'air vivantes.

A côté, les pantoufles qui ressemblent à des souliers de Noël.

L'enfant. Fasquelle, édit.

JULES VALLÈS.

LES LIVRES

A B C der Wirtschaft, par Alfred Feldmann (kleine Wirtschaftskunde als Grundlage Staatsbürgerlicher Bildung). A. Francke A.-G., Bern.

La vie économique de notre pays, si elle est connue des spécialistes, est d'une étude difficile pour le commun des mortels. « L'A B C der Wirtschaft » tend à dissiper les ombres et à présenter, de façon claire et attrayante, une image de la Suisse au travail. Développement des industries-clefs, organisation du crédit, histoire de la banque, industrie hôtelière, sont décrites avec précision. Une introduction marque les transformations apportées par le machinisme et la concentration du capital dans la vie nationale. On ne saurait assez louer M. le Dr Feldmann de l'ingéniosité avec laquelle il résume dans ses graphiques les heurs et les malheurs de certaines activités. Ce petit manuel d'une étonnante richesse dans sa diversité rendra d'importants services aux maîtres qui voudront bien s'en servir. La bibliographie qui l'accompagne ne comporte pas que des livres techniques, mais des biographies d'une lecture plus facile qui délasseront en instruisant. Il serait à souhaiter qu'une traduction de l'ABC der Wirtschaft vit le jour en français, pour le plus grand bien des maîtres primaires supérieurs et des maîtres secondaires ruraux.

Ajoutons que ce livre est fort bien présenté et que les caractères, la mise en page, les illustrations donnent au lecteur un plaisir constant. Il fait honneur à l'éditeur. C'est une très jolie réussite. Puisse-t-elle avoir le succès qu'elle mérite.

R. J.

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud

LAUSANNE

Ouverture de l'année scolaire 1940-1941 :

LUNDI 8 AVRIL 1940

Examens d'admission le même jour à 8 heures.

Les inscriptions doivent être prises avant le **20 mars**.

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e année.

Les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^e année, à condition de subir avec succès, le 8 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^e année). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le 1^{er} trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e année).

Bibliothèque nationale suisse,

B E R N E

J. A.



Collège scientifique cantonal

ANNÉE SCOLAIRE 1940-1941

EXAMENS D'ADMISSION POUR TOUTES LES CLASSES

samedi 16 et lundi 18 mars, à 7 heures.

Age minimum pour entrer en 5^e : **11 ans** dans l'année. Les meilleurs élèves primaires de 4^e année y sont admis sans examen. Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures, sauf mercredi et vendredi).

Inscriptions : au secrétariat jusqu'au mercredi 13 mars ; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois ; à ce défaut, acte d'état civil et certificat de vaccination.

Rentrée des classes : lundi 8 avril 1940, à 14 heures.

Prêts

en 12 à 18 mensualités, **sans caution**, rapides, avantageux, discrets, aux membres du corps enseignant. Références de 1^{er} ordre. Va sur place. Timbre-réponse. Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES: PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: FR. 8.—. ÉTRANGER: FR. 11.—.

Supplément trimestriel: Bulletin Bibliographique

LE LIVRE D'OR DE L'EXPOSITION NATIONALE 1939

par

Julius WAGNER et Eug.-Th. RIMLI

Prix de souscription Fr. 14.80

A partir de la mise en librairie, le prix du volume sera
porté à Fr. 20.—

L'époque inoubliable au cours de laquelle les rives du lac de Zurich furent, en quelque sorte, le réservoir de toutes les énergies créatrices de la Suisse, revivra dans ce bel ouvrage. Présenté avec goût, il offre un aperçu fort suggestif de l'activité économique, intellectuelle, morale et sociale du pays. Fidèle aux principes directeurs de l'Exposition, il en décrit les diverses sections et demeurera un vivant souvenir et une documentation de valeur.

Plus de 400 illustrations, imprimées sur papier de luxe ou exécutées en héliogravure, confèrent au *Livre d'Or de l'Exposition nationale* un caractère original et artistique. D'intéressantes légendes complètent les vues. Le texte, écrit par des spécialistes compétents, est cependant à la portée de chacun. Le volume, au format de 30 × 21 cm., relié plein toile, avec titre et décoration en or, est d'une sobre élégance ; il comprend 300 pages, dont 220 illustrées. Ce Livre d'Or, seul ouvrage publié entièrement en français, embrasse tous les domaines de l'Exposition. En Suisse alémanique, l'édition en langue allemande a obtenu un grand succès.

Rares sont les membres du corps enseignant qui n'ont pas conduit leurs élèves à Zurich au cours de l'été 1939, ou qui n'ont pas visité l'Exposition à titre privé ; le Livre d'Or sera pour chacun d'entre eux un souvenir précieux ; il renouvelera l'impression forte qu'a laissée à tout pèlerin de Zurich la manifestation grandiose de l'été dernier, où la nation unanime a hautement affirmé sa dignité, sa volonté d'être libre, de travailler et de se défendre au besoin.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle